

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

MAIRIE VILLAUDRIC  
31620

☎ 05 61 82 44 13

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLAUDRIC

SÉANCE du lundi 09 MARS 2026

Date de convocation : 05/03/2026

L'an deux mille vingt-six le 09 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur PROVENDIER Philippe, Maire.

Présents : Aurore CAUJOLLE, Philippe CAUVIN, Marie-Pierre CRAUZZO, Didier GARRIGUES, Isabelle GUILLOT, Josselyne MANNEVILLE, Redouan OUALI, Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY, Denis PARISE, Sylvain PINEAU, Suzanne PONS, Liliane PLAS, Gérard PRADEAU, Philippe PROVENDIER, Abdel RIAD, Jean-Luc SALVATGE.

Absents excusés : Christelle MARROT

Monsieur Denis PARISE a été élu secrétaire de séance.

**Annule et remplace pour erreur matérielle la délibération n°2026-03-06 du 09/03/2026  
Délibération 2026-03-06 BIS- VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU  
LOTISSEMENT GOURDIS**

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu l'article 242 de la loi de finances 2019 modifié ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le Compte Financier unique du Budget GOURDIS de Villaudric ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

## LOTISSEMENT GOURDIS - LOTISSEMENT GOURDIS - CFU - 2025

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B1</b>

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	43 006,14	24 003,07	67 009,21
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	56 819,72	48 007,14	104 826,86
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	0,26	0,26
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-0,26	-0,26
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	13 813,58	131 147,88	144 961,46
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	13 813,58	131 147,62	144 961,20
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	13 813,58	131 147,62	144 961,20

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**Monsieur le Maire a quitté la séance en laissant la présidence du point à Monsieur Denis PARISE**

**Après entendu les explications de Monsieur Denis PARISE et après en avoir délibéré, le conseil municipal par 14 voix Pour, 1 voix Contre et 0 Abstention, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.**

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du Budget LOTISSEMENT GOURDIS de Villaudric
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire certifie sur sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Nombre de conseillers en exercice : 17  
 Nombre de conseillers présents : 16  
 Nombre de suffrages exprimés : 15  
 Pour : 14 (le maire n'ayant pas pris au vote)  
 Contre : 1  
 Abstention : 0

Le Maire  
P. PROVENDIER

